



**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES RELATIONS PROFESSIONNELLES  
ET DU TRAVAIL  
INSTITUT DU TRAVAIL D'AFRIQUE CENTRALE**

**Département de Santé au Travail**

B.P.2901 KINSHASA GOMBE, DRC

Tél : 00243821779118-9013635328 E-mail : [itac.orgsr@gmail.com](mailto:itac.orgsr@gmail.com) et [www.itac-ilca.org](http://www.itac-ilca.org)



IIème SESSION DE FORMATION DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES  
DIRECTEURS DES RESSOURCES HUMAINES DES ADMINISTRATIONS  
CENTRALES PORTANT SUR LA GESTION DES POLITIQUES DE SANTE ET  
SECURITE AU TRAVAIL DANS LE CONTEXTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE  
DANS LE MILIEU DU TRAVAIL DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE DE LA  
Burundi, Cameroun, Gabon, RCA, RDC, République du Congo, Rwanda et Tchad

POINTE NOIRE DU 21 AU 24 NOVEMBRE 2022



**LE CARLEY MOMBOLA**  
SOLUTIONS DE LEADERSHIP D'ENTREPRISE



## 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS.

Lors de l'ouverture du séminaire Genre et Climat de mois de mars 2022, à l'Hôtel HILTON de Pointe Noire, République du Congo ; Jean Pascal MOTYNGEA BOTHOLA, l'Administrateur Directeur Exécutif de l'ITAC avait déclaré lors de son discours d'ouverture, nous citons» *Les conséquences du changement climatique dans le milieu du travail et le monde rural affecteront 83% des travailleurs et des fonctionnaires mais également 87% des paysans avec une diminution de PIB de l'Afrique Centrale de l'ordre 73% qui sera accompagnée des troubles sociaux graves dans tous les pays, voilà pourquoi, les conséquences néfastes du changement climatique sont considérés comme «une menace grave contre la sécurité nationale de chaque pays de notre Sous-Région»* fin de citation

La déréglementation climatique est une menace très grave pour toute l'humanité et touchera à plein fouet au cours de dix prochaines années le monde du travail et rural de l'Afrique Centrale. Est-ce que nous devons attendre pour voir les effets néfastes du changement climatique ou devons réagir dès maintenant avec énergie pour amortir le choc, préparer la transition juste, l'adaptation et la résilience de nos fonctionnaires, travailleurs et paysans.

Les séminaires Climats de Pointe Noire, nous donnent l'opportunité, d'étudier, de s'informer et de comprendre d'abord le changement climatique, ses conséquences, les moyens de les prévenir, comment nous devons préparer la transition juste, l'adaptation et la résilience de nos milieux du travail.

Conformément à la loi et aux attributions qui sont les leurs, la gestion des systèmes de santé et sécurité au travail est la responsabilité exclusive des Responsables des Ressources Humaines et la gestion des risques professionnelles majeurs provoquent par la chaleur intense, la prolifération des insectes, vecteurs des maladies mortelles, les risques environnementaux, les stress thermiques, les troubles psychosociales et c...est la responsabilité de DRH qui doit suivre une formation spécialisée pour faire face à cet environnement du travail radicalement modifié.

Cette session spéciale de formation des Responsables des Ressources Humaines (DRH) des Administrations Centrales des Administrations publiques des pays de l'Afrique Centrale Francophone (RDC, Burundi, Cameroun, RCA, Gabon, République du Congo, Rwanda et le Tchad) entre dans le cadre de l'application des dispositions de des articles 4, point 1, alinéa i et 6 de la CCNUCC portant sur l'éducation et la sensibilisation obligatoire des partenaires sociaux, des fonctionnaires, des travailleurs et des acteurs de la Société civile sur la lutte contre les conséquences néfastes du changement climatique dans le milieu du travail et dans la société.

La Société Civile d'Afrique Centrale a compris le retard que notre Sous-Région a accumulé au cours de vingt dernières années par rapport à l'organisation de la lutte contre le changement climatique et a décidé de réagir avec énergie sans attendre. Nous devions commencer par les secteurs stratégiques qui seront gravement atteints par les conséquences du changement climatique qui sont le monde du travail et le monde rural.

Vu la gravité de la situation, la Coalition des OING Climat (Organisations Internationales Non Gouvernementales) sous la Direction de l'Institut du Travail d'Afrique Centrale (ITAC) ont été chargé par les instances Sous Régionales d'assurer la formation, la sensibilisation et mobilisation de monde du travail et du monde rural de 11 pays de l'Afrique Centrale afin de préparer les travailleurs, les fonctionnaires et les paysans à la transition juste, l'adaptation et la résilience. Les partenaires de cette coalition climat ont décidé de lancer cette campagne à partir de Pointe Noire, République du Congo, dès maintenant sans attendre.

Pour vous donner l'idée exacte de la catastrophe qui est entrain de venir ; du 02 au 08 aout 2022, la température a atteint 53 degrés la journée et 40 degré la nuit en IRAK, le pays a fonctionné seulement à 3% de sa capacité, tous les bureaux et les usines étaient fermé, tous les travailleurs et les fonctionnaires étaient en congé pour force majeur climat. Au mois de mai 2022, l'Inde a connu la hausse de température jusqu'à 55 degrés, tout le monde du travail était paralysé, les travailleurs, les fonctionnaires et les paysans n'ont pas travaillé pendant trois jours avec une perte de plusieurs milliards de Dollars Us Voici ce qui va nous arrivera en RDC et en Afrique Centrale dont cinq à dix ans, si nous ne faisons rien dès aujourd'hui.

Impact du changement climatique se concentre aujourd'hui sur les conséquences néfastes du dérèglement climatique dans le milieu du travail et sur ses effets sur la Santé des travailleurs, des fonctionnaires et des paysans de la RDC et des pays de l'Afrique Centrale et oblige chaque Gouvernement de se mettre debout en travaillant activement pour limiter ses conséquences, en préparant la transition juste, l'adaptation et la résilience.

La gestion des conséquences du changement climatique relevé aujourd'hui d'une question de la **sécurité nationale** qui va toucher 80% des travailleurs et fonctionnaires Congolais avec une perte de PIB de 73%, ce qui va rendre le pays très fragile, avec des troubles sociaux graves partout. Voilà pourquoi, les conséquences du changement climatique dans le milieu du travail sont considérées comme une menace grave contre **la sécurité nationale**.

Devant cet environnement du travail radicalement modifié, les Responsables des Ressources Humaines des Administrations Centrales et des tous les secteurs industriels, doivent se trouver en première ligne pour préparer le monde du travail à la transition juste, l'adaptation et la résilience.

L'ITAC est aujourd'hui un partenaire incontournable en matière de la formation, mobilisation et la sensibilisation de monde du travail et du monde rural des pays de l'Afrique Centrale contre les conséquences du changement climatique , les Gouvernements les Entreprises, Etablissements des toutes natures et le monde rural doivent intégrer le dynamique ainsi créer pour protéger leurs Agents et Cadres.

Nous savons aujourd'hui que par rapport aux hausses des températures en Inde (55 degrés au mois de mai 2022) et en IRAK (53 degrés au mois d'aout 2022), 97% des secteurs économiques ont été gravement touchés et leurs Employés ne pouvaient pas se présenter dans leurs postes de travail. L'impact du **stress thermique** sur la productivité du travail et le travail décent est catastrophique.

Il faut noter que, les chaleurs vont conduire à une perte de productivité dans de nombreux secteurs y compris dans la fonction publique, et plus particulièrement dans l'industrie, l'agriculture, l'exploitation forestière, commerce, infrastructures etc...nos études sur le terrain démontrent que 23% du total des heures travaillées en RDC et dans les pays de l'Afrique Centrale pourraient être perdues en raison des températures élevées, selon des projections basées sur une hausse de la température dans notre Sous-Région (Afrique Centrale) d'ici la fin 2035.

Au niveau de l'Afrique Centrale, ce serait 375 millions d'heures de travail qui seront perdues à cause des canicules à l'horizon 2035. Alors que le phénomène de chaleurs intenses est déjà palpable en RDC et dans les pays de l'Afrique Centrale. Les études de l'Université Catholique de Yaoundé, Cameroun sur les conséquences des vagues de chaleur sur le milieu du travail dans les pays de l'Afrique Centrale est claire en la matière. En effet, l'Afrique Centrale ne sera pas épargnée par des vagues des chaleurs au cours de 10 prochaines années.

Entre perte des outils de travail du fait de catastrophes naturelles, accidents du travail et risques sanitaires, les menaces sur le monde du travail sont multiples et très inquiétant.

Pour combattre les inégalités sociales climatiques et environnementales, il nous faut les connaître. C'est le sens de ce projet de séminaire SST Climat des Responsables des Ressources Humaines des Administrations Centrales des pays de l'Afrique Centrale.

Pour le moment, les secteurs qui seront particulièrement touchés sont l'agriculture paysanne et la sylviculture, très dépendants des ressources naturelles, mais aussi le secteur de la pêche, l'approvisionnement en énergie et en eau, la construction, le bâtiment, les transports, le tourisme, ces derniers étant principalement vulnérables à cause du risque de catastrophes naturelles, et par ricochet les services d'urgence, de secours, de santé publique, de l'éducation, les gardes forestiers et des pêches, l'assistance sociale etc... et enfin les secteurs bancaires et assurantiels seront aussi de plus en plus affectés par l'augmentation de la fréquence, de l'intensité et des dégâts causés par les événements climatiques extrêmes, comme la hausse de température.

Le coût très élevé des sinistres liés aux catastrophes naturelles, comme inondation, feu des forêts, des pluies diluviales etc... pourrait être multiplié par cinq au cours de vingt prochaines années. Côté des banques, **un rapport de la Banque Mondiale** indique que les banques de 11 pays d'Afrique Centrale sont mal préparées pour faire face à la perte de valeur de leurs actifs fossiles.

Le rapport des Experts de la CEEAC indique que ce sont l'industrie manufacturière et les services collectifs, le commerce de détail et les loisirs qui souffriront le plus des conséquences en termes de pertes d'emplois, comptabilisant environ 200 000 emplois perdus pour les deux secteurs d'ici 2035, puis les services aux entreprises (informatique, services juridiques, gestion des installations, etc.) et les services publics (jusqu'à 350 000 emplois perdus pour les deux), si aucune mesure d'adaptation n'est prise, nous allons vivre un véritable catastrophique en Afrique Centrale, si nous ne faisons rien maintenant.

Ces difficultés et pertes d'emplois seront à la fois dues aux conséquences directes des catastrophes naturelles liées au dérèglement climatiques (tempêtes, inondations, canicules, etc...) et génératrices de chocs économiques majeurs, mais aussi à une perte de productivité liée aux conditions de travail extrêmement pénible.

Outre la perte de productivité, l'augmentation des températures entraîne également une perte de vigilance, ce qui augmente les risques d'accidents du travail (chutes, manipulation de produits chimiques).

Les conséquences du dérèglement climatique, notamment la hausse des températures, l'évolution de l'environnement biologique et chimique et la modification de la fréquence et de l'intensité de certains aléas climatiques, ont un impact sur les travailleurs/fonctionnaires et les risques professionnels auxquels ils doivent faire face. Elles augmentent la pénibilité du travail mais favorisent également les accidents et les risques psycho-sociaux graves.

A mesure que le dérèglement climatique s'aggrave, la santé et la sécurité des travailleurs/fonctionnaires sont de plus en plus mises en danger. Les Experts du Séminaire de Pointe Noire du 25 au 27 juillet 2022 sont revenus sur les effets du changement climatique sur la santé et la sécurité des travailleurs. Le stress thermique, l'épuisement lié à la chaleur, les boutons de chaleur, les syncopes et les évanouissements sont autant d'impacts sur la santé auxquels les travailleurs devront faire face.

Selon le rapport du Conseil Régional de santé au travail d'Afrique Centrale «CRISAC», la prolifération des insectes vecteurs des maladies graves qui augmentent les risques biologiques, les risques physiques provoquent par la hausse des températures, la multiplication par dix des accidents du travail par manque de vigilance provoqué par la chaleur , les **stress thermiques** qui peuvent mener à des coups de chaleur, c'est-à-dire à des températures qui s'élèvent au-delà de ce que le corps humain peut supporter sans souffrir de trouble physiologique. Les coups de chaleur peuvent être fatals et aller jusqu'à la mort. Les risques de malaises, de blessures à cause de la diminution de la vigilance, de déshydratation, et de fatigue physique et mentale seront aussi exacerbés dans tous les secteurs et à la fonction publique des tous les pays de l'Afrique Centrale.

Pour y faire face, nous devons renforcer les capacités opérationnelles des Responsables des Ressources Humaines de secteur public et privé qui doivent s'adapter à l'évolution rapide des sciences de santé et sécurité au travail au cours des vingt dernières années, comprendre les changements climatiques (historique et développement) et ses conséquences dans le milieu du travail. Comment les DRH des Administrations Centrales peuvent -ils assister leurs Secrétariats Généraux à préparer la transition, l'adaptation dans le milieu du travail et la résilience des fonctionnaires.

Quelles sont les lois et les accords collectifs que nous devons préparer pour protéger les travailleurs, les Employeurs et les outils du travail.

Voilà la raison d'être de l'IIème Séminaire SST Climat que nous organisons à Pointe Noire, République du Congo du 21 au 25 novembre 2022, en faveur de 500 responsables des Ressources Humaines des Administrations Centrales de HUIT pays de l'Afrique Centrale Francophone dont 45 DRH et 5 leaders syndicaux de la RCA

## **2. QUELLE EST LA SITUATION DANS LE MILIEU DU TRAVAIL DE LA FONCTION PUBLIQUE DES PAYS DE L'AFRIQUE CENTRALE FRANCOPHONE ?**

Un Expert de l'OIT de passage à Kinshasa avait publiquement prévenu : nous citons «l'absence de système de santé et sécurité au travail dans les Administrations publiques nationales, provinciales et locales des pays de l'Afrique Centrale, aura des conséquences graves pour la santé des fonctionnaires et l'organisation générale du travail à cause des conséquences néfastes du changement climatique dans le milieu du travail» fin de citation.

La majorité de Fonction Publique des pays de l'Afrique Centrale n'applique aucune loi en matière de Santé et Sécurité au Travail, les fonctionnaires exercent leurs fonctions manuelles, ouvrières et intellectuelles dans un environnement du travail insalubre, indécent et dangereux sources principales des maladies et des accidents du travail.

Selon le constant général sur le terrain des tous les rapports des Organisations Internationales , les Administrations Centrales, provinciales et locales des pays de l'Afrique Centrale ont grandement besoin des systèmes de Santé et Sécurité au travail moderne, efficace et crédible qui se conforme strictement aux dispositions légales et aux normes pertinentes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), si non les Administrations publiques des pays de l'Afrique Centrale ne tiendront pas devant les risques professionnels extrêmes provoqués par les changements climatiques dans le milieu du travail. Il ne s'agit pas d'un mirage, mais d'une réalité que nous allons vivre sur le terrain.

Le Séminaire SST Climat de 4 jours (du 21 au 24 novembre 2022) portant sur : **«Comment nos politiques de Santé et Sécurité au travail doivent faire face aux conséquences néfastes du changement climatique»** en faveur de 500 responsables des Ressources Humaines des Administrations Centrales, conformément aux dispositions légales.

## 2.1 QUE DIT LA LOI EN LA MATIERE

En vertu des dispositions des codes du travail de chaque pays de l'Afrique Centrale et des conventions 120 et 155 de l'OIT, les directives de l'Union Africaine qui stipule, nous citons «*Santé et Sécurité au Travail pour Tous en Afrique à l'Horizon 2030*», les Agents et cadres des Administrations Centrales, provinciales et locales ont le droit inaliénable de bénéficier d'un Système de santé et sécurité au travail moderne, efficace et crédible qui leur permettront de faire face aux conséquences du changement climatique afin de garantir un très bon état de santé physique et mentale de chaque fonctionnaire

## 3. QUI ORGANISE CETTE ACTIVITE.

L'Institut du Travail d'Afrique Centrale (ITAC) en sigle, une Organisation Internationale Non Gouvernementale (OING) à vocation Sous Régional (Afrique Centrale) spécialisée en matière du travail, avec statut consultatif général auprès de l'OIF, SADC et Nations Unies (ECOSOC), membres de plusieurs Organisations Internationales et Observateur agréé à l'OIT, le FAO et l'UNESCO.

## CONTACT

Tél : +243 813559326 - 903635328 WSP : +243 895700569 E-mail : [itac.orgsr@gmail.com](mailto:itac.orgsr@gmail.com) / [itac.pointenoire@gmail.com](mailto:itac.pointenoire@gmail.com), site Web : [www.itac-ilca.org](http://www.itac-ilca.org)  
Tél Pointe Noire : +242 06 669 1609

## 4. QUELS SONT LES OBJECTIFS DE SYSTEME DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL.

La politique de santé et sécurité au travail repose sur les principes qui sont très simples à savoir :

1. Prévenir les maladies professionnelles et les accidents du travail ;
2. Garantir un très bon état de santé physique et mentale des Agents et cadres qui doivent exercer leurs fonctions dans un environnement du travail sain, sûr et salubre ;
3. Garder 99% des Agents et cadres en très bonne santé pour qu'ils puissent produire d'avantage et contribuer à la prospérité de l'Administration publique, des Entreprises et Etablissements des toutes natures ;
4. Créer la culture de la prévention parmi des Agents et cadres.

En matière de la lutte contre les conséquences du changement climatique dans le milieu du travail, les Entreprises, Etablissements des toutes natures et les Administrations publiques des pays de l'Afrique Centrale doivent se mobiliser dès aujourd'hui car le catastrophe est devant nous.

L'Institut du Travail d'Afrique Centrale (ITAC) et ses partenaires de la Coalition climat Afrique Centrale ont eu la mission légitime de former, de sensibiliser et de mobiliser le monde du travail et le monde rural pour leur permettre de lutter efficacement contre les conséquences du changement climatique.

Nous encourageons chaque Administration Publique de se doter d'un système de santé et sécurité au travail pour faire face aux conséquences du changement climatique et de se conformer strictement à la législation en vigueur dans chaque pays de l'Afrique Centrale Francophone et les conventions de l'OIT N° 120 et 155, qui exigent l'amélioration constante et permanente des conditions du travail des fonctionnaires des toutes catégories qui doivent exercer leurs fonctions dans un environnement du travail sain, sûr et salubre, excepte des maladies et des accidents du travail.

Pendant la crise climatique dans le milieu du travail et dans les zones rurales à l'horizon 2035, le nombre des maladies professionnelles et des accidents du travail vont se multiplier par 400 % par rapport en 2020 à cause des fortes chaleurs et de la prolifération des insectes vecteurs des maladies graves et mortelles.

Les objectifs de système de système de santé et sécurité au travail sont :

### **De prévenir les accidents du travail :**

- De lutter contre les maladies professionnelles ;
- De créer les conditions de travail salubres ;
- De remédier à la fatigue professionnelle excessive ;
- D'adapter le travail à l'homme ;
- de gérer et de lutter contre les grandes endémies de santé communautaire au milieu de travail ;
- Lutter contre les altérations de la santé des travailleurs liées aux risques professionnels et aux mauvaises conditions de travail ;
- Réduire la fréquence et la gravité des accidents ;
- Augmenter la sécurité dans les activités professionnelles. Cela se décline par une approche collective ;
- De veiller sur le bon état des installations, des équipements, des ambiances dans le milieu du travail ;
- Le management, l'organisation du travail et la formation continue des acteurs chargés de la SST dans l'Administration publique mais aussi des fonctionnaires des toutes catégories.

#### **3.1 De suivi médical ;**

- L'analyse de l'activité, approche ergonomique, c'est-à-dire une approche globale du fonctionnaire à son poste et dans son environnement de travail ;
- Pour répondre à ces enjeux, Il faut appliquer les principes fondamentaux ci-dessous ;
- Eviter les risques ;
- Evaluer les risques qui ne peuvent pas être évités ;
- Combattre les risques à la source ;
- Adapter le travail à l'homme (conception des postes de travail, choix des équipements ...) ;
- Tenir compte de l'état d'évolution de la technique ;
- Remplacer ce qui est dangereux par ce qui n'est pas dangereux ou par ce qui l'est moins ;
- Planifier la prévention ;
- Prendre des mesures de protection collective en leur donnant la priorité sur les mesures de protection individuelle ;
- Donner les instructions appropriées aux travailleurs sur l'urgence d'assurer leur protection individuelle et collective.

## **5. QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL DANS LE CONTEXTE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE MILIEU DU TRAVAIL.**

Les dispositions légales reprises au point 3 du présent document expliqués largement les objectifs de santé et sécurité au travail, toutefois, il faut retenir en ce qui concerne la lutte contre les conséquences du changement climatique dans le milieu du travail, la politique de SST prévoit :

- a. Mettre en place, le système de management de santé et sécurité au travail (SMS) moderne pour lutter efficacement contre les conséquences néfastes du changement climatique dans le milieu du travail et le monde rural ;
- b. Prévenir des risques professionnels majeurs dans le milieu du travail, conséquences logiques du changement climatique ;
- c. Préparer le milieu du travail et les zones rurales à la transition juste, l'adaptation et la résilience des tous les fonctionnaires ;
- d. Mettre en place des mécanismes de surveillance efficace et adapte à chaque situation provoquée par les aléas climatiques.

## 6. LES RESULTATS ATTENDUS

Mettre en place des systèmes de management de santé et sécurité au travail (SMS) moderne, efficace et crédible dans chaque Administration Centrale, provinciale et locale qui se conforme strictement à la loi et qui doit être capable de faire face aux conséquences néfastes du changement climatique dans le milieu du travail. Nous devons nous préparer à faire face aux pires conséquences du changement climatique dans le milieu du travail, si nous ne faisons rien aujourd’hui.

## 7. LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE MILIEU DU TRAVAIL CONCERNE QUI ?

La lutte contre les changements climatiques dans les milieux du travail concerne tous les fonctionnaires de l'Administration publique nationale, provinciale et locale qui exercent leurs fonctions manuelles, ouvrières et intellectuelles pour le compte de l'Etat. Le Responsable des Ressources Humaines est en première ligne parce que la politique de santé et sécurité au travail fait partie de l'une de ses SIX attributions opérationnelles. Chaque Agent et Cadre doit jouer pleinement son rôle dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques.

## 8. LES PERSONNES RESSOURCES

Ce Séminaire SST Climat de Pointe Noire du 21 au 24 novembre 2022 est exclusivement réservée aux Responsables des Ressources Humaines des Administrations Publiques Nationales des tous les pays de l'Afrique Centrale Francophone (Burundi, Cameroun, Gabon, RCA, RDC, République du Congo, Rwanda et Tchad).

Chaque délégation des DRH de chaque pays sera accompagnée de CINQ Leaders syndicaux de l'Administration publique conformément aux conventions de l'OIT en ce qui concerne le partenariat social en matière de Santé et Sécurité au travail.

Les frais pédagogiques, de transport, de séjour et d'autres frais connexes sont en charge du trésor public de chaque pays.

## 4. FRAIS PEDAGOGIQUES

Il s'agit d'une formation de haut niveau, pour permettre une très large participation des DRH, de chaque pays de l'Afrique Centrale Francophone, les Organisateurs ont retenu exceptionnellement les frais pédagogiques à 150.000 FCFA (250 Euros) par participant au lieu de 620.000 FCFA (1.000 Euros) qui est le prix du marché dans la Sous-Région d'Afrique Centrale.

Les frais pédagogiques seront versés dans les comptes de l'ITAC à ***EQUITYBCDC RDC Institut du Travail de l'Afrique Centrale compte N° : 00018050020200000041686 Euros Code Swift : BCDCCDKI***, Kinshasa, RDC pendant la période du 01 octobre au 01 novembre 2022, l'ITAC n'accepte plus la participation à crédit dans toutes ses activités éducatives. Les frais pédagogiques sont en charge de votre Trésor public.

## 9. ORGANISATION DU SEMINAIRE SST CLIMAT

- a. Nous aurons besoin de la liste des Responsables des Ressources Humaines et des leaders syndicaux avant le 01 octobre 2022 ;
- b. Payement des frais pédagogiques de vos participants (du 01 octobre au 01 novembre 2022) ;
- c. Horaire des cours (de lundi à mercredi, chaque jour de 09h00 à 15H00) ;
- d. Date (du 21 au 24 novembre 2022) ;
- e. Les participants doivent arriver à Pointe Noire le samedi 19 novembre 2022 et quitteront cette ville le 27 novembre 2022 ;
- f. Tous les participants seront logés dans les hôtels agréés par l'ITAC.
- g. Le test de la COVID 19 dans le BEACH/Ngobila, Kinshasa 48h00 avant de traverser est obligatoire ;
- h. Tous les participants doivent avoir le passeport de service ;
- i. Le visa est gratuit pour tous les détenteurs de passeport de service, la demande des visas doit intervenir trois jours avant le voyage prévu, le Vendredi 18 novembre 2022 ;
- j. Les pratiques comme le vol, le harcèlement sexuel, la prostitution, l'agression et la corruption sont prohibés pendant des sessions de formation de l'ITAC ;
- k. L'ITAC et ses partenaires ne prennent pas en charge les frais pédagogiques, de transport et de séjour qui sont en charge de l'Employeur ;
- l. L'ITAC est au dehors des courants politiques, religieux et philosophiques qui déchirent les pays de l'Afrique Centrale ;
- m. Tous les participants seront logés à l'Hôtel Ruisseau de Pointe Noire, 4 étoilées avec le prix négocié de 20.000 FCFA/Nuit, soit 30 Dollars Us ;
- n. Envoyez-nous un message à WSP 00243895700569 – 00242 05 ou E-mail : [itac.pointenoire@gmail.com](mailto:itac.pointenoire@gmail.com)/[itac.orgsr@gmail.com](mailto:itac.orgsr@gmail.com), n'oubliez pas de consulter notre site Web : [www.itac-ilca.org](http://www.itac-ilca.org) pour préparer votre accueil à l'arrivée comme au départ à Pointe Noire ;
- o. Profitez de votre présence à Pointe Noire pour visiter les sites touristiques magnifiques de cette ville, manger les MABOKE dans les plages en regardant l'océan Atlantique en mouvement et en côtoyant ce peuple accueillant et toujours disposé à servir.

**N.B.** Pointe Noire est une ville sûr dont la qualité de vie est excellente, mais vous devez prendre soins de vous, chaque jour est une vie

## 10. LES FACILITATEURS

Nous avons retenu, cinq Organisations partenaires qui animeront ce séminaire SST Climat, il s'agit : de L'ITAC, CARLEY BOMBOULA, GISE International, FSM , ICOH, CRISAC, CRAC et RACAC.

## 11. LES ADMINISTRATIONS CENTRALES INVITEES.

Vu l'urgence climatique dans les milieux du travail des Administrations publiques, Entreprises, et Etablissements des toutes natures des tous les pays de l'Afrique Centrale Francophone ; tous les DRH sont cordialement invités d'y participer à ce séminaire sous régional SST Climat aux frais de leurs Employeurs.

Ce séminaire permettra aux pays de l'Afrique Centrale Francophone d'intégrer la dynamique sous régional actuel en matière de la lutte contre les effets néfastes du changement climatique dans le milieu du travail et dans le monde rural.

## 12.CONCLUSION

Le changement climatique avec ses conséquences graves dans le milieu du travail et dans le monde rural n'est pas un mirage, mais une réalité vivante dans les milieux du travail et les zones rurales des tous les pays de l'Afrique Centrale Francophone, nous devons prendre des mesures qui s'imposent pour protéger les travailleurs, les fonctionnaires et les paysans, c'est ici ou le mot d'ordre de «*l'Afrique Centrale des Peuples*» trouve vraiment son sens.

La formation de 500 Responsables des Ressources Humaines de HUIT Administrations Publiques, assistés des Leaders syndicaux, est un GRAND pas dans la bonne Direction et un engagement sans faille des Ministères de la Fonction publique de lutter contre les conséquences du changement climatique dans les milieux du travail des Administrations Publiques de huit pays de l'Afrique Centrale Francophone.

La formation des DRH sera suivie des Inspecteurs du Travail de HUIT pays de l'Afrique Centrale Francophone concernés par cette Action Climat et les cadres nationaux et provinciaux de développement rural qui seront formés comme **des Formateurs Ruraux Climats.**

Comme l'a si bien dit l'Expert de l'OIT, les DRH sont des personnes ressources par excellence que le monde du travail doit s'appuyer pour faire face aux conséquences du changement climatique dans le milieu du travail, il s'agit d'une grande préoccupation de la **SECURITE NATIONALE.**

Nous attendons 500 DRH et les Leaders syndicaux des Administrations publiques à Pointe Noire, le samedi 19 Novembre 2022.

